

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 2 avril 2025

Prix agricole des produits de Provence 2025 : la Métropole valorise l'excellence de son terroir

La Métropole Aix-Marseille-Provence poursuit son engagement en faveur de l'agriculture et de l'alimentation locale en organisant, pour la deuxième année consécutive, le Prix agricole des produits de Provence. Ce concours met à l'honneur l'excellence des productions locales et le savoir-faire des producteurs du territoire, qui ont jusqu'au 30 avril prochain pour soumettre leur candidature.

Composé de treize catégories, le Prix agricole des produits de Provence met en lumière les produits emblématiques du territoire provençal : vins, bières, huiles d'olive, miel, calissons... Pour l'édition 2025, deux nouvelles catégories font leur apparition : les huîtres de Camargue, symbole de la richesse maritime locale, et les baguettes de tradition, confectionnées à partir de farine issue du terroir local.

Les produits seront évalués par un jury composé d'élus communaux, d'agents métropolitains, de représentants des médias locaux, et de chefs étoilés de renom.

Des opportunités uniques pour les producteurs

Outre le prestige que représente la reconnaissance du jury, le lauréat de chaque catégorie bénéficiera d'achats de la Métropole, d'un montant compris entre 1 000 et 5 000 euros. Cette commande sera complétée par une campagne de communication dédiée, offrant une visibilité accrue auprès des professionnels et des consommateurs. Les produits lauréats toutes catégories confondues seront notamment mis à l'honneur lors d'événements majeurs comme le Salon des Agricultures de Provence sur la commune de Salon-de-Provence, et le Salon Préférence Provence à Marseille.

« Tous ces produits d'exception participent au rayonnement national et international du territoire provençal. C'est ce patrimoine agricole et alimentaire, parfois millénaire, que nous mettons de nouveau en lumière, après une première édition organisée l'an dernier qui a connu un succès remarquable », souligne Martine Vassal, présidente de la Métropole et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Informations pratiques

- Clôture des candidatures : 30 avril 2025
- Vote du jury : 21 mai 2025
- Remise des prix : 20 juin 2025 à Marseille
- Pour candidater : www.prixagricoleprovence-ampmetropole.fr